

COMMUNE DE SULLENS

AVIS D'ENQUETE

Plan général d'affectation

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Sullens soumet à l'enquête publique du 2 septembre au 2 octobre 2023 :

- les modifications du Plan général d'affectation et de son règlement.

Cette enquête publique **annule et remplace** l'enquête publique du 22 avril au 23 mai 2022.

Elle met également en consultation, durant le même délai :

- le Rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT ;

- les 5 documents de la Direction générale du territoire et du logement.

Le dossier, établi par Alpha-Géo - Ingénieurs et Géomètres SA à Echallens, peut être consulté au Greffe municipal jusqu'au 2 octobre 2023, pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande à la Municipalité. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune (<https://www.sullens.ch/officiel/reglements>).

Les remarques ou les oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité de Sullens jusqu'au 2 octobre 2023 au plus tard.

La Municipalité